

Magny les Hameaux, le 19 juin 2020

CONSEIL MUNICIPAL

AH

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

LUNDI 29 JUIN 2020 à 20 HEURES 00

**Salle de festivités « Au Trait d'Union »
26, Rue des Ecoles Jean Baudin
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX**

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 Janvier 2020
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 Mai 2020

ADMINISTRATION GENERALE

- Désignation des commissaires pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs
- Organisation de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres
- Election des membres du Conseil Municipal pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres
- Modification du nombre de Conseillers Municipaux pour siéger au CCAS
- Election des membres du Conseil Municipal pour siéger au CCAS
- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger aux Conseils d'Ecoles
- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du Collège
- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de la MJC
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour siéger au Comité stratégique de la Société du Grand Paris
- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au Comité Syndical du PNR
- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité Syndical du SIAHVV
- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité Syndical du SIVOM
- Modification de la composition de la Commission communale pour l'accessibilité
- Désignation du correspondant Défense de la commune

RESSOURCES HUMAINES

- Tableau des effectifs - Filière Administrative
- Tableau des effectifs - Filière Animation

FINANCES ET AFFAIRES ECONOMIQUES

- Affectation des résultats
- Compte de gestion 2019 - Approbation
- Compte administratif 2019 - Approbation

VIE ASSOCIATIVE

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Secours Populaire Yvelines

ENFANCE

- Modification du règlement intérieur des activités péri et extrascolaires

ADMINISTRATION GENERALE

- Liste des décisions municipales prises du 20 mai au 19 juin 2020

Au vu du contexte sanitaire et des mesures mises en place par le Gouvernement (loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire), ce Conseil Municipal se tiendra sans public. La séance sera retransmise en direct sur les réseaux sociaux et le site internet de la commune.

Pour rappel, le Conseil Scientifique a précisé certaines précautions qu'il est utile de recenser :

- Respect des gestes barrière et des distances de sécurité
- Apport de votre stylo personnel
- Port du masque recommandé
- Lavage des mains avec une solution hydroalcoolique à l'entrée de la salle.

Par ailleurs, et dans le but de limiter le nombre d'élus réunis, il sera possible pour chaque élu de disposer de deux pouvoirs (au lieu d'un seul en temps normal). Le quorum est également abaissé : seul un tiers des membres est nécessaire pour que la réunion puisse se tenir valablement (au lieu de la moitié), soit 10 Conseillers Municipaux.

Je tiens à vous rappeler que, si vous souhaitez que nous abordions une question diverse à l'occasion de cette séance, il convient de m'en faire la demande par écrit, trois jours francs avant la séance, afin que je puisse envisager l'inscription à l'ordre du jour ou sa programmation ultérieure.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire

Bertrand HOUILLON



NB. En vertu de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents annexes aux délibérations (contrat, marché...) peuvent, à sa demande, être consultés à l'Hôtel de Ville par tout Conseiller Municipal.